

13 km - 3 h



Circuit des Crêtes PR2



Une boucle agréable qui débute à travers bois sur les hauts de Vaïssac. Le retour de la randonnée sera plus découvert en redescendant par la vallée du ruisseau des Devèses. Quelques beaux points de vue. A noter plusieurs passages goudronnés.

A voir en chemin...



▲ 232 m ▼ 134 m

Balilage

Difficulté ++



Sympétrum

Crapaud

Orthétrum

Des milieux humides : les mares

A certains endroits, le sol molassique (sables, argiles, marnes) est imperméable et permet l'existence de petits points d'eau naturels ou artificiels. De la mare au petit étang, ces milieux humides abritent une **biodiversité foisonnante** : insectes à larves aquatiques (libellules, demoiselles) ou complètement aquatiques (dytique carnivore, hydrophile herbivore), amphibiens (grenouilles vertes, crapauds communs, tritons), reptiles (couleuvres à collier, couleuvre vipérine) forment un réseau alimentaire indispensable à l'équilibre de cet écosystème. La **massette**, souvent appelée à tort « roseau » sert d'abri aux rainettes et joue un rôle d'épuration de l'eau. Elle fabrique, comme toutes les plantes, aquatiques ou non, de l'oxygène indispensable à la vie dans la mare.

Beaucoup d'espèces sont protégées (amphibiens, reptiles). Il est interdit de les capturer ou les déplacer.



Les sangliers et la chasse

Naturellement présent sur le secteur, ce mammifère opportuniste s'adapte à tout type de milieu à condition qu'il y trouve nourriture, eau et végétation pour se camoufler. Sa population augmente fortement depuis une dizaine d'années. Rarement visible, il laisse derrière lui des traces facilement identifiables (empreintes au sol, coulées dans les taillis). Pour réguler sa température corporelle, il se plonge dans une souille. Après le « bain », vient l'« essuyage » contre des troncs (les frotoirs). Tronc recouvert de goudron végétal pour « fidéliser » les animaux à un site donné.

La filière bois

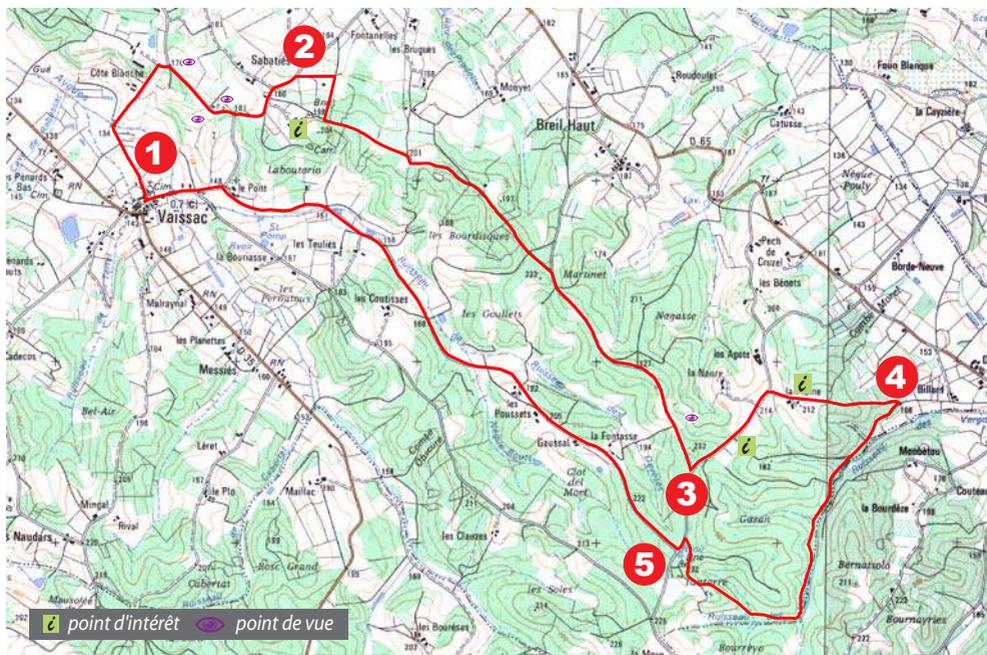
La forêt, composée de chênes, châtaigniers et pins, offre des ressources variées : champignons, châtaignes et bien sûr le bois. Nombreuses sont les parcelles à l'abandon (arbres au sol, embroussaillage) dû au fait que cette ressource est inutilisable pour le bois d'œuvre ou la pâte à papier. En outre, la production de bois « bûche » (bois de chauffage) laisse de côté une quantité non négligeable de bois (houppiers, branchettes...).



Le châtaignier, auparavant plébiscité pour la production de piquets de vigne, trouve désormais une nouvelle filière de valorisation : le bois énergie. Le bois est décheté et sert à l'alimentation de chaudières individuelles ou collectives (Caylus, Nègrepelisse).

Une parcelle de bois coupée ne nuit pas à l'avenir de la forêt. Bien au contraire, l'exploitation des bois permet le renouvellement de la forêt et la mise en place du sylvo-pastoralisme (production forestière et pâturage d'un troupeau).

Textes et crédits photos : CPIE Midi-Quercy



Départ : Mairie de Vaissac

Stationnement : parking salle des fêtes

- 1** Depuis la mairie de Vaissac, prendre la rue longeant l'église par la gauche. A 350m, suivre le chemin d'exploitation, sur la droite, traverser le **ruisseau le Longues-Aygues** et remonter le versant jusqu'au lieu-dit « Côte Blanche ». De retour sur la route goudronnée, tourner à droite, puis encore une fois à droite. A 200m, à l'intersection, tourner à gauche sur la Voie Communale 1, en direction de Montricoux. Continuer tout droit sur 460m.
- 2** Après le lieu-dit « **Sabatiès** », prendre le chemin rural sur la droite et poursuivre sur ce **chemin de crête** sur 2.1km. Vous traverserez **champs, bois et vignes**. Au sortir du chemin, tourner à droite et longer la **route de crête** sur 1.4km.
- 3** A l'intersection suivante, tourner à gauche sur la VC 8, direction le lieu-dit « **la Nauze** ». A 600m, au niveau du lieu-dit « **la Plaine** », prendre la route sur la droite en direction du **corps de ferme**. A proximité de celui-ci, emprunter le chemin enherbé, en face, et s'engager dans le bois. Après une descente de 600m, à l'orée du bois, remonter sur la droite en longeant la vallée du **ruisseau des Vergnes** pendant 1.4km.
- 4** Ensuite le chemin bifurque à droite à angle droit. Remonter le versant boisé sur 900m jusqu'au château d'eau, **point culminant** de la commune de Vaissac.
- 5** De retour sur la route (VC8), tourner à gauche, marcher 50m, puis emprunter la route sur la droite (VC10), direction « **les Teuliès** ». Suivre la route sur 3.5km, pour redescendre au village de Vaissac. Arrivé à l'intersection avec la route de Montricoux, tourner à gauche. Le village est à 200m.